



Ministère des Affaires étrangères et du développement international

BILAN ET PERSPECTIVES SUR LES SEPULTURES CIVILES FRANCAISES EN ALGERIE

19 JUIN 2015

SOMMAIRE

I – Synthèse	Page 5
II – Première phase du plan d’action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie 2005-2011	Page 9
1- Circonscription d’Alger	Page 10
2- Circonscription d’Annaba	Page 12
3- Circonscription d’Oran	Page 14
III –Seconde phase du plan d’action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie depuis 2012	Page 17
1- Circonscription d’Alger	Page 18
2- Circonscription d’Annaba	Page 26
3- Circonscription d’Oran	Page 32
IV – Cimetières juifs	Page 39
V – Travaux prévus 2015	Page 41
1- Circonscription d’Alger	Page 42
2- Circonscription d’Annaba	Page 43
3- Circonscription d’Oran	Page 44
VI – Regroupements 2016-2017	Page 47
1- Circonscription d’Alger	Page 48
2- Circonscription d’Annaba	Page 49
VI – Budget	Page 51
1- Tableau récapitulatif des dépenses engagées dans la circonscription consulaire d’Alger – 2005-2014	Page 52
2- Tableau récapitulatif des dépenses engagées dans la circonscription consulaire d’Annaba – 2005-2014	Page 53
3- Tableau récapitulatif des dépenses engagées dans la circonscription consulaire d’Oran – 2008-2014	Page 54
4 – Tableau récapitulatif des dépenses engagées dans les circonscriptions consulaires d’Alger – Annaba – Oran - 2005 – 2014	Page 55
5- Fonds de Concours	Page 56

ANNEXES

Annexe n° 1 : Arrêté du Ministère français des affaires étrangères du 7 décembre 2004 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie.

Annexe n° 2 : Arrêté du Ministère algérien de l'intérieur du 12 décembre 2005 portant autorisation de regroupement des cimetières chrétiens en Algérie.

Annexe n° 3 : Arrêté du Ministère français des affaires étrangères du 9 octobre 2007 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises dans l'ouest de l'Algérie.

Annexe n° 4 : Arrêté du Ministère algérien de l'intérieur du 29 juin 2009 portant autorisation de regroupement des cimetières chrétiens en Algérie.

Annexe n° 5 : Arrêté du Ministère français des affaires étrangères du 23 juin 2011 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie.

Annexe n° 6 : Arrêté du Ministère français des affaires étrangères du 21 octobre 2011 modifiant l'arrêté du 23 juin 2011 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie.

Annexe n° 7 : Régime funéraire en Algérie.

Annexe n° 8 : Régime de transfert de restes mortels d'Algérie vers la France.

Annexe n°9 : Tableaux des regroupements prévus dans les circonscriptions consulaires d'Alger, Annaba et Oran de 2012 à 2015.

Annexe n° 10 : Mode opératoire de la société prestataire des opérations de regroupement.

SYNTHESE

Depuis la visite d'Etat du Président de la République en 2003, un plan d'action et de coopération a été engagé en faveur des sépultures civiles françaises en Algérie afin que soit préservée la mémoire des nombreux Français qui y ont vécu et y sont inhumés.

La mise en œuvre et l'exécution du plan d'action ont été confiées au Ministère des affaires étrangères, à la Mission interministérielle aux rapatriés (MIR), à l'Ambassadeur et aux Consuls généraux de France en Algérie.

Les associations de rapatriés présentes sur le terrain ont également entrepris, en coopération avec les postes consulaires concernés, des travaux d'entretien et de rénovation.

Ce plan, articulé autour de trois axes : rénovation, entretien et regroupement, a permis de recenser 523 cimetières (453 cimetières chrétiens, 59 cimetières israélites et 11 cimetières mixtes). La liste n'est toutefois pas exhaustive, certaines régions restant difficiles d'accès en raison du contexte sécuritaire.

La première phase s'est achevée en 2011. 75 cimetières ont été regroupés sur les 84 cimetières mentionnés dans les arrêtés du 7 décembre 2004 et du 9 octobre 2007, 8 cimetières ayant été rénovés, et non pas regroupés comme prévus initialement et 1 cimetière exclu des regroupements à la demande des autorités algériennes. De 2005 à 2011, l'Etat a consacré près de **2,5 millions d'euros** à sa réalisation, soit deux fois et demi le montant initialement prévu.

Aujourd'hui, une seconde phase est en cours de réalisation. Elle vise au regroupement de 137 cimetières situés en zones rurales.

Les premiers travaux ont débuté dès le second trimestre 2012 dans les trois circonscriptions consulaires d'Algérie pour un montant de plus de 1,3 M€.

Un fonds de concours permettant de rattacher au budget du Ministère des affaires étrangères les contributions des collectivités territoriales, des associations et des particuliers a été créé en 2004 et a permis de collecter, à ce jour, plus de 320 000 €. Les donateurs ont toute possibilité de préciser vers quel cimetière ils entendent voir diriger leurs contributions. La ville de Marseille, qui compte une importante population de rapatriés d'Afrique du Nord, participe depuis le début à la mise en œuvre de ce plan d'action.

La dotation budgétaire pour 2015 s'élève à 415 092 €. Elle devrait permettre le regroupement de 17 cimetières. Le regroupement de 5 cimetières au Cimetière chrétien d'Aïn Temouchent s'est déroulé en mai 2015. Le Consulat Général de France d'Oran aura terminé en 2015 les opérations de regroupement prévues au titre de la seconde phase du plan d'action.

Conformément à la position de principe du Consistoire Central de France de ne pas autoriser le regroupement de cimetières juifs, nos postes se sont limités jusqu'ici à des travaux d'entretien.

Suite aux missions effectuées par le Consistoire à Alger, Oran et Annaba, en 2014, celui-ci a décidé de s'associer aux opérations de regroupement dans le respect de la tradition juive.

Une opération de recensement des sépultures juives a été lancée sur tout le territoire algérien par le Consulat Général de France à Alger.

Suite à une réunion organisée à Alger en mai 2015, une liste de 25 cimetières a été établie par le Consistoire. Les modalités techniques et financières sont actuellement à l'étude.

- Déplacements dans les différentes circonscriptions consulaires

Les contraintes sécuritaires rendent difficiles les actions de nos consulats sur le terrain : les agents diplomatiques et consulaires sont soumis à autorisation du Ministère des affaires étrangères algérien pour tout déplacement en dehors de la wilaya de résidence. Lorsque l'autorisation est accordée, le déplacement se fait obligatoirement sous escorte policière algérienne avec changement d'escorte à chaque passage de wilaya.

- Renouvellement des concessions

Les postes consulaires n'ont pas de visibilité sur la question du renouvellement des concessions temporaires, les familles s'adressant directement aux Assemblées populaires communales (APC). Les formalités à effectuer sont consultables sur le site du Consulat Général de France à Alger.

- Actes de vandalisme ou de profanation

Les actes de vandalisme ou de profanation de cimetières constituent un problème récurrent touchant les cimetières chrétiens et israélites mais également musulmans. Les postes consulaires alertent le Ministère des affaires étrangères algérien chaque fois que de tels actes sont constatés.

- Communication sur les actions de réhabilitation

Les sites Internet des Consulats généraux de France à Alger, Oran et Annaba sont mis à jour afin de permettre aux associations de rapatriés et aux familles de s'informer sur l'état d'avancement des travaux.

- Relations bilatérales

Les consulats à Alger, Oran et Annaba travaillent en étroite concertation avec les autorités algériennes et ne manquent pas de les responsabiliser afin que les cimetières rénovés ne soient pas laissés de nouveau à l'abandon.

- Entretien des cimetières

L'entretien et la conservation des cimetières sont sous la responsabilité directe des Présidents des Assemblées Populaires Communales, les sépultures quant à elles demeurent la propriété des familles à qui incombe la responsabilité première de leur entretien.

X

X

X

Nous arrivons à la fin de la seconde phase du plan d'action. 171 cimetières chrétiens ont été regroupés à ce jour ; 41 cimetières chrétiens restent à regrouper dans les circonscriptions consulaires d'Alger et Annaba, Oran ayant terminé ses opérations de regroupement.

Un important effort financier a été réalisé par l'Etat ; plus de 3,8 millions d'euros ont été dépensés à ce jour. Dans un contexte budgétaire difficile, la deuxième phase pourrait s'achever

en 2017 à condition de poursuivre l'effort budgétaire avec l'aide des associations, des collectivités territoriales et des particuliers.

Le regroupement des sépultures juives ayant été autorisé par le Consistoire central, le Ministère des affaires étrangères et du développement international étudie actuellement les modalités techniques et financières de ces regroupements.

**PREMIERE PHASE DU PLAN D'ACTION ET DE
COOPERATION
RELATIF AUX SEPULTURES CIVILES FRANCAISES
EN ALGERIE**

2005-2011

CIRCONSCRIPTION D'ALGER

Les travaux effectués en 2003 et 2004 correspondent aux opérations de rénovation et d'entretien décidées avant la promulgation de l'arrêté du 7 décembre 2004 sur les regroupements de sépultures civiles françaises en Algérie.

Il convient de préciser que sur les 31 cimetières chrétiens des circonscriptions d'Alger et d'Oran, mentionnés dans la liste annexée à l'arrêté du 7 décembre 2004, 25 cimetières ont été regroupés :

- Le cimetière de Medjana (Wilaya de Bordj Bou Arreridj) a été exclu des regroupements, à la demande des autorités algériennes.
- Les cimetières chrétiens de : Aokas, El-Kseur, Sidi Aiche, Sour-El-Ghozlane et Taskriout ont pu être rénovés, et non pas regroupés comme prévus initialement.

2005 - 2009

Tous les travaux recensés pour la circonscription d'Alger, dans le cadre de la première phase du plan d'action et de coopération (Arrêté du 7 décembre 2004), se sont achevés en 2009 pour un coût total de **849 168,48 €**.

- Entretien : 324 139,69 €
- Rénovation : 279 596,69 €
- Regroupement : 245 432,10 €

2010 :

Les crédits alloués au Consulat général de France à Alger, pour l'exercice 2010, du fait des restrictions budgétaires, ont été engagés en totalité pour l'entretien des cimetières de :

- Blida
- Bordj Bou Arreridj
- Cherchell
- Hadjout
- Sour El Ghozlane
- Tizi Ouzou

ainsi que pour le rehaussement du mur du cimetière juif de Médéa.

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Bejaia	Bejaia	Adekar Akbour Seddouk	Juillet 2007
Blida	Blida	Chiffa Ouled Yaich Beni Mered Soumaa	Novembre 2005 Novembre 2005 Avril 2006 Avril 2006
Bordj Bou Arreridj	Bordj Bou Arreridj	Ain Taghourt Ain Tessera Bir Kassed Ali Blimour El Hammadia Ras el Oued Sidi M'Barek	Novembre 2006
Bouira	Bouira	Aomar Djebahia Kadria Lakhdaria M'chedallah	Mai et juin 2007
Chlef	Chlef	Oum-Drou Ouled-Fares	Juillet 2006
Medea	Medea	Draa Smar Ouamri Ouzera	Juin 2007
Tizi ousou	Tizi ousou	Tadmait	Juillet 2006

CIRCONSCRIPTION D'ANNABA

2005 - 2009

Tous les travaux recensés pour la circonscription d'Annaba dans le cadre de la première phase du plan d'action et de coopération (Arrêté du 7 décembre 2004) se sont achevés en 2009 pour un coût total de **674 469,10 €**.

- Entretien : 66 446,85 €
- Rénovation : 343 490,07 €
- Regroupement : 264 532,18 €

Il convient de préciser que sur les 31 cimetières de la circonscription d'Annaba mentionnés dans la liste annexée à l'arrêté du 7 décembre 2004, 28 cimetières ont été regroupés (les cimetières chrétiens de : El Kroub, Héliopolis et Ouenza ont pu être rénovés, et non pas regroupés comme prévus initialement).

2010

Les crédits alloués au Consulat général de France à Annaba, pour l'exercice 2010, du fait des restrictions budgétaires, ont été engagés en totalité pour l'entretien des cimetières chrétien et juif d'Annaba ainsi que pour la rénovation du cimetière chrétien de Batna (travaux de remise en état de tombes) et du cimetière chrétien d'Annaba (travaux de fermeture de 10 tombes).

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Constantine	Constantine	Ain Abid Aïn Kerma Didouche Mourad Ibn Ziad	Juin 2006
Guelma	Guelma	Oued Fragha Roknia	Avril - mai 2008
Jijel	Jijel	Chekfa Emir Abdelkader Kaous	Avril - mai 2008
Khenchela	Khenchela	Kais	Avril – mai 2008
Mila	Chelghoum Laid	Ahmed Rachedi Athmania Grarem Sidi Merouane Teleghma	Novembre 2006
Sétif	Sétif	Ain Abessa El Kherba Ain Oulmene Ain Roua Ammoucha	Avril – mai 2008
Skikda	Skikda	Ain Cherchar Djendel El Harrouch Ramdane Djamel	Novembre 2007
Souk Ahras	Souk Ahras	Sedrata Zarouria	Avril – mai 2008
Tébessa	Tébessa	El'Aouinet Hamammet	Avril – mai 2008

CIRCONSCRIPTION D'ORAN

Depuis sa réouverture en fin d'année 2007, le Consulat Général de France à Oran a mené à bien les opérations de regroupement prévues au titre de l'Arrêté du 7 octobre 2007 du Ministère des affaires étrangères.

Cet arrêté fixait un programme de regroupement de 22 cimetières, sur le fondement des propositions formulées par le Consulat général de France à Alger, lequel avait précédemment compétence sur l'ouest de l'Algérie et de l'accord des autorités algériennes du 12 décembre 2005.

Tous les travaux recensés dans la circonscription d'Oran dans le cadre de la première phase du plan d'action et de coopération se sont achevés en 2011, pour un coût total de **797 951,68 €**.

- Entretien : 20 200,05 €
- Rénovation : 34 717,80 €
- Regroupement : 743 033,83 €

2008 et 2009

Le Consulat général de France à Oran s'est presque exclusivement consacré aux opérations de regroupement au sein du grand cimetière Tamashouet d'Oran, la plus grande nécropole d'Algérie avec ses 18 hectares.

Les travaux de regroupement qui ont été menés au cours des deux exercices 2008/2009 ont permis de réduire de plus de la moitié la superficie du cimetière dont le nombre des carrés est passé de 84 à 36.

Ces opérations de regroupement ont porté sur 7140 tombes dont les restes mortels ont été rangés dans 2 478 reliquaires et transférés dans 7 ossuaires situés au centre du cimetière.

Parallèlement, ont été construits dans le cimetière de Relizane, deux ossuaires destinés à recevoir les restes mortels de 12 cimetières environnants.

2010

Les travaux de regroupement ont concerné les départements de Mascara, Oran et Saida.

Ce Consulat a également procédé, grâce à une subvention exceptionnelle de 19 000 € versée au fonds de concours par la ville de Marseille et de la Région Alsace à une réhabilitation des carrés 13 et 17 du Cimetière de Tamashouet d'Oran. Il a également assuré le suivi de la réhabilitation des carrés 1, 5 et 9 du même cimetière qui a été engagée et financée par le Collectif de Sauvegarde des Cimetières de l'Oranie (CSCO).

2011

Les travaux de regroupement ont concerné le cimetière de Relizane. Parallèlement un regroupement partiel a été réalisé au sein du cimetière central de Relizane.

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Mascara	Mascara	Zahana	Juin 2010
Oran	Oran	Es Senia Gdyel Hassi Ameur Hassi Mefsoukh Sidi Chahmi Tamashouet	Juin 2010 Juin 2010 Juin 2010 Juin 2010 Juin 2010 Juillet 08 – Mars 09
Relizane	Relizane	Ain Tarik Ammi Moussa Djediouia El Matmar Lahlef Ouarizane Oued El Djemaa Oued Rhiou Sidi M'Hamed Ben Ali Yellel Zemmoura Relizane 2/3 de la surface	Mai 2011 Mai 2011 Juin 2011 Mai 2011 Mai 2011 Mai 2011 Mai 2011 Juin 2011 Juin 2011 Mai 2011 Mai 2011 Septembre – octobre 2011
Saida	Saida	Ain El Hadjar Sidi Amar Sidi Boubekeur	Mai 2010 Mai 2010 Mai 2010

**SECONDE PHASE DU PLAN D'ACTION ET DE
COOPERATION**

RELATIF AUX SEPULTURES CIVILES FRANCAISES

EN ALGERIE

DEPUIS 2012

CIRCONSCRIPTION D'ALGER

Les autorités algériennes ont donné leur accord au regroupement de 57 cimetières dans la circonscription d'Alger. C'est ainsi qu'a été pris l'arrêté du 21 octobre 2011 modifiant l'arrêté du 23 juin 2011 relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie.

En 2011, seules des opérations d'entretien et de rénovation ont été entreprises. Les premières phases de travaux de regroupement ont débuté dès le second trimestre 2012.

2011

Travaux d'entretien et de rénovation

Coût total : 96 993 €

2012

Travaux de regroupement de 18 cimetières. Ces travaux ont concerné les départements d'Ain Defla, Bordj-Bou-Argeridj et Tipaza.

Le Consulat Général de France à Alger a également assuré des travaux d'entretien et de rénovation dans plusieurs cimetières.

Coût total : 174 728,16 €

2013

- 1) 2^{ème} tranche de regroupement des cimetières de la wilaya de Tipaza :
 - 3 cimetières regroupés au cimetière chrétien de Hadjout
 - 2 cimetières regroupés au cimetière chrétien de Cherchell
- 2) Regroupement de 5 cimetières au cimetière chrétien de Blida
- 3) Travaux d'entretien et de rénovation des cimetières chrétiens d'Ain Defla et Bouira
- 4) Construction de 2 ossuaires au Mont d'Or

Le Consulat Général de France à Alger a également pris en charge le remplacement de la porte d'entrée et la surélévation du mur de clôture du cimetière chrétien de Koléa et la réhabilitation des sépultures du cimetière chrétien de Béjaïa

Coût total : 201 384,46 €

2014-2015

- 1) 2^{ème} tranche du regroupement des cimetières chrétiens d'El Affroun et Oued-El-Alleug au cimetière chrétien de Blida.
- 2) 3^{ème} tranche du regroupement du cimetière chrétien de Khemisti-Port au cimetière chrétien de Cherchell (Wilaya de Tipaza)
La mise en ossuaire au cimetière chrétien de Cherchell a été effectuée en présence de l'évêque émérite d'Oran, installé à Cherchell.
- 3) 1^{ère} tranche du regroupement de 9 cimetières au cimetière chrétien El'Biar (Wilaya d'Alger) (décembre 2014-mars 2015).
- 4) Grâce à la participation de la ville de Marseille au fonds de concours, le Consulat Général de France a effectué, début novembre 2014, des travaux d'entretien au Cimetière chrétien de Khemis El Kechna.
- 5) Nettoyage et changement du portail du cimetière chrétien d'Ain Benian.
- 6) Travaux d'entretien de nombreux cimetières chrétiens et juifs (Ain Defla, Blida, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Cherchell, Hadjout, Médéa).

Coût total : 243 444,85 €

Profanation des tombes du cimetière d'El Affroun

Une fois l'opération de regroupement des restes mortels du cimetière chrétien d'El Affroun terminée, en mai 2014, les tombes ont été refermées.

Elles ont par la suite été profanées par des inconnus qui ont récupéré des tôles en zinc et des cercueils. Ils ont également découvert un cercueil enterré dans un caveau et recouvert d'une dalle en ciment. Les profanateurs ont ainsi récupéré le cercueil métallique et laissé les restes mortels dans l'allée du cimetière.

Alertés par le Président de l'APC le 25 mai 2014, la société en charge des opérations de regroupement a ramassé les ossements qui ont été mis dans des caisses qui ont été transférées vers l'ossuaire du cimetière central de Blida. D'autres fouilles approfondies ont permis de découvrir d'autres ossements qui ont été mis dans deux caisses et transférées également au cimetière chrétien de Blida.

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Ain Defla	Ain Defla	Arib Cheikh Benyahia El Abadia El Amra El Attaf El Khemis Rouina Sidi-Bouabida Sidi Lakhdar	Octobre 2012 Octobre 2012 Octobre 2012 Octobre 2012 Octobre 2012 Sept-octobre 2012 Octobre 2012 Octobre 2012 Octobre 2012
Bordj Bou Arreridj	Bordj Bou Arreridj	El Anasser Khelil Medjana	Avril 2012 Avril 2012 Avril 2012
Tipaza	Cherchell	Ain Tagourait Douaouda Sidi Ghiles	Septembre 2012 Septembre 2012 Septembre 2012
Tipaza	Hadjout	Meurad Nador Sidi Rached	Septembre 2012 Septembre 2012 Septembre 2012
Tipaza	Cherchell	Fouka Gouraya	Mai 2013 Mai 2013
Tipaza	Hadjout	Ahmer El Ain Bourkika Hattatba	Mai 2013 Mai 2013 Mai 2013
Blida	Blida	Bougara Bouinan Chebli Larbaa Meftah	Novembre 2013 Novembre 2013 Novembre 2013 Novembre 2013 Novembre 2013
Blida	Blida	El Affroun Oued El Alleug	Mai 2014 Mai 2014
Tipaza	Cherchell	Khemisti-Port	Mai-juin 2014
Alger	El'Biar	Cheraga Ouled Fayet Dely Brahim Birtouta Draria El Achour Khraicia Baba Hassen Bouzaréah	Décembre 2014 Janvier 2015 Janvier 2015 Janvier-février 2015 Février 2015 Février 2015 Février 2015 Mars 2015 Mars 2015

Cimetière chrétien de Blida **Cimetière central de regroupement**

Les opérations de regroupement des cimetières chrétiens de la wilaya de Blida se sont déroulées en novembre 2013 et en mai 2014. Elles ont concerné les cimetières suivants :

Novembre 2013 :

- Bougara
- Bouinan
- Chebli
- Larbaa
- Meftah

Au total, 1 022 sépultures ont été traitées et 1 523 restes mortels exhumés.

Mai 2014 :

- El Affroun
- Oued El Alleug

Au total, 636 sépultures ont été traitées et 729 restes mortels exhumés.



Construction d'un ossuaire



Ossuaire n° 1 terminé



Vue sur l'allée centrale des 2 ossuaires réalisés en novembre 2013 au Cimetière chrétien de Blida

Cimetière chrétien d'El Biar (Wilaya d'Alger) **Cimetière central de regroupement**

La première tranche de travaux de regroupement des cimetières chrétiens de la wilaya d'Alger s'est déroulée en décembre 2014 – mars 2015. Elle a concerné les cimetières suivants :

- Baba Hassen
- Birtouta
- Bouzareah
- Cheraga
- Dely Brahim
- Draria
- El Achour
- Khraicia
- Ouled Fayet

3 ossuaires ont été construits dans le cimetière chrétien du Mont d'Or à El Biar pour recevoir les sépultures de ces 9 cimetières.

Au total, 1 817 sépultures ont été traitées et 3 851 restes mortels exhumés et placés dans des caisses numérotées portant indication du cimetière d'origine. Ces caisses ont été transportées sous escorte jusqu'au cimetière chrétien du Mont d'Or à El Biar.

Les 392 caisses contenant les restes mortels provenant des cimetières de Chéraga et d'Ouled Fayet ont été placées dans l'ossuaire n° 1

Les 338 caisses contenant les restes mortels provenant des cimetières de Dely Brahim, Birtouta, Draria, El Achour et Khraicia ont été placées dans l'ossuaire n° 2

Les 223 caisses contenant les restes mortels provenant des cimetières de Baba Hassen et de Bouzareah ont été placées dans l'ossuaire n° 3.



Cimetière du Mont d'Or à El Biar



Vue sur les 3 ossuaires



Ossuaire n° 1



Ossuaire n° 2

Une cérémonie s'est tenue le 9 avril 2015 au Cimetière chrétien du Mont d'Or à El Biar, en présence du Consul Général de France à Alger, du Directeur Général de l'Etablissement de gestion des pompes funèbres et des cimetières de la wilaya d'Alger, des élus des Français de l'étranger de la circonscription d'Alger et des représentants de l'ADFE et de l'UFE. A cette occasion, une plaque commémorative des opérations de regroupement de sépultures chrétiennes de la wilaya d'Alger a été scellée, suivie d'un dépôt de gerbe.



Rénovation des cimetières chrétiens de Béjaia et de Koléa **Novembre-décembre 2013**

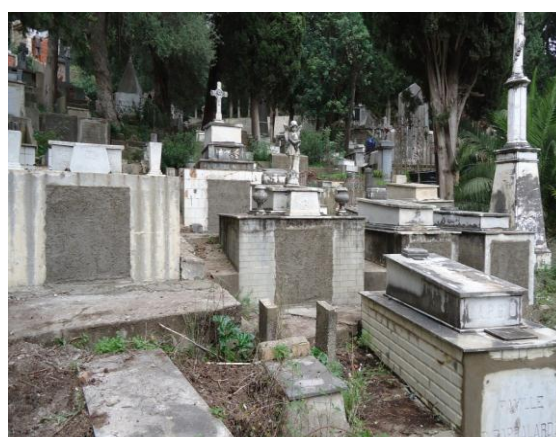
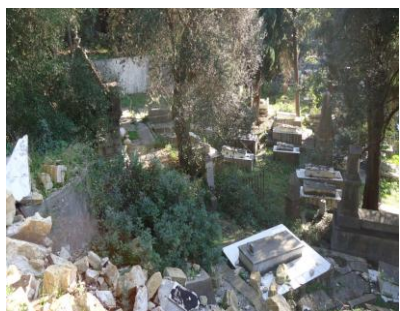
Cimetière chrétien de Koléa

Le consulat général a pris en charge en novembre 2013 le nettoyage du cimetière de Koléa et la réfection du portail d'entrée.



Cimetière de Béjaia

Suite à la profanation du Cimetière chrétien de Béjaia en 2011, des dispositions ont été prises par l'Etat français pour la remise en état des sépultures. Les travaux de réhabilitation des sépultures profanées ont été entrepris en décembre 2013.



Entretien du cimetière chrétien de Khemis El Khechna **Novembre 2014**

Grâce à la participation de la ville de Marseille au fonds de concours, une opération de nettoyage du cimetière chrétien de Khemis El Khechna a eu lieu en novembre 2014.



CIRCONSCRIPTION D'ANNABA

Les autorités algériennes ont donné leur accord au regroupement de 48 cimetières dans la circonscription d'Annaba.

2011

Travaux d'entretien et de rénovation (entretien des cimetières juif et chrétien d'Annaba, travaux au Caveau Cervetti au cimetière de Batna, travaux au cimetière de Tebessa).

Coût total : 17 860,51 €

2012

- Travaux de regroupement de 9 cimetières dans les départements d'Annaba, Batna et El Tarf.
- Travaux d'entretien des cimetières d'Annaba, Batna et El Tarf

Coût total : 101 372,90 €

2013 :

- 1^{ère} tranche du regroupement de 10 cimetières au Cimetière chrétien de Guelma.
- Travaux d'entretien et de rénovation dans plusieurs cimetières (Cimetière chrétien et juif d'Annaba, Tebessa, Collo, Khenchela, El Kroub, Batna, Constantine).

Coût total : 113 231,09 €

2014 :

- 2^{ème} tranche du regroupement de 5 cimetières au Cimetière chrétien de Guelma.
- Travaux d'entretien des cimetières chrétiens d'Annaba, Besbès et Dréan ainsi que des cimetières chrétien et juif de Constantine.
- Travaux de rénovation des cimetières de Dréan, La Calle, Besbès et Skikda (réparation de tombes).
- Restauration du monument aux morts au cimetière juif de Constantine:

Coût total : 75 283 ,22 €

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Annaba	Annaba	Ain El Berda Berrahal	Juin 2012 Juillet 2012
Batna	Batna	Ras El Aioun	Juin 2012
El Tarf	El Tarf	Ain El Assel Asfour Bouhadjar Bouteldja Chihani Zerizer	Novembre 2012 Novembre 2012 Novembre 2012 Novembre 2012 Novembre 2012 Novembre 2012
Guelma	Guelma	Belkheir Bouati Mahmoud Bouhegouf Boukamouza Boumahra Ahmed El Fedjoudj Houari Boumediene Medjaz Sfa Menzel Bouguettaya Oued Cheham Ain Reggada Tamelouka Ain Larbi Ain Mekhlouf Oued Zenati	Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Juin 2013 Octobre 2014 Octobre 2014 Octobre 2014 Octobre 2014 Octobre 2014

Cimetière chrétien de Guelma **Cimetière central de regroupement**

Les opérations de regroupement des cimetières chrétiens de la wilaya de Guelma se sont déroulées en juin 2013 et en octobre 2014. Elles ont concerné les cimetières suivants :

Juin 2013 :

- Belkheir
- Bouati Mahmoud
- Bouchegouf
- Boukamouza
- Boumahra Ahmed
- El Fedjoudj
- Houari Boumediene
- Medjaz Sfa
- Menzel Bouguettaya
- Oued Cheham

Au total, 679 sépultures ont été traitées et 712 restes mortels exhumés.

Les restes mortels des cimetières de Menzel-Bouguettaya, Oued-Cheham, Medjaz-Sfa, Boukamouza, Bouchegouf, Boumahra et Belkheir ont été placés dans l'ossuaire n° 1 du cimetière chrétien de Guelma. Cet ossuaire comprend également les restes mortels provenant du cimetière de Roknia et de Oued-Fragha, regroupé en mai 2008.

Les restes mortels provenant des cimetières de Bouati Mahmoud, El-Fedjoudj et Houari Boumediene ont été placés dans l'ossuaire n° 2 du cimetière chrétien de Guelma.

Octobre 2014 :

- Ain Larbi
- Ain Mekhlouf
- Ain Reggada
- Oued Zenati
- Tamelouka

Au total, 363 sépultures ont été traitées et 343 restes mortels exhumés.

Les restes mortels ont été placés dans l'ossuaire n° 2 du cimetière chrétien de Guelma.





Entretien du Cimetière chrétien d'Annaba

L'Assemblée Populaire Communale d'Annaba et le Consulat général ont uni leurs moyens afin de débroussailler le cimetière, rénover les allées et permettre le dépôt d'une gerbe le 11 novembre 2014 au pied du Monument aux Morts repeint par les soins de l'Association In Memoriam.



Entretien du Cimetière chrétien de Dréan

Des travaux d'entretien du Cimetière chrétien de Dréan se sont déroulés au cours de l'année 2014.



Remise en état d'une pierre tombale



Cimetière avant débroussaillage



Cimetière après débroussaillage

CIRCONSCRIPTION D'ORAN

Concernant la seconde phase du plan d'action, les autorités algériennes ont donné leur accord au regroupement de 32 cimetières dans la circonscription d'Oran.

2012

- Travaux de regroupement de 9 cimetières dans les départements de Mostaganem, Tiaret et Tissemsilt.
- Entretien des cimetières de Tamashouet et Israélite à Oran.

Coût total : 125 804,81 €.

2013

- Regroupement de 12 cimetières chrétiens situés dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.
- Entretien du cimetière de Tamashouet et du cimetière israélite d'Oran.

Coût total : 157 201,28 €.

2014

- Regroupement de 5 cimetières au cimetière chrétien de Tlemcen.
- Regroupement du Cimetière d'Ain El Arba au Cimetière de Hammam Bouhdjar (Wilaya d'Aïn Temouchent).
- Deuxième phase du regroupement de 12 cimetières chrétiens situés dans la wilaya de Sidi Bel Abbes.

Coût total : 139 999,29 €

L'annonce de la visite de M. Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, des cimetières chrétien et juif d'Oran, en décembre 2014, a provoqué une mobilisation générale des services municipaux algériens (travaux de maçonnerie, peinture, décoration, goudronnage des allées principales, gravillonnage des allées secondaires du cimetière chrétien de Tamashouet).

Le Wali d'Oran a également entrepris une opération de nettoyage, débroussaillage, remise en état de tombes dégradées du cimetière juif d'Oran, avec l'autorisation du Consistoire avec pour seule réserve l'interdiction de toucher aux restes mortels.

REGROUPEMENTS

WILAYA	CIMETIERE DE REGROUPEMENT	CIMETIERES A REGROUPER	DATE DE REGROUPEMENT
Mostaganem	Mostaganem	Ain Sidi Cherif Fornaka Sidi Lakhdar Sour Touahria	Mai 2012 Mai 2012 Mai 2012 Mai 2012 Mai 2012
Tiaret	Tiaret	Dahmouni Mechraa Sfa Medrissa	Juin 2012 Juin 2012 Juin 2012
Tissemsilt	Tissemsilt	Bordj Bou Naama	Mai 2012
Sidi Bel Abbes	Sidi Bel Abbes	Lamtar Sidi Khaled Sidi Lahcène Sidi Ali Benyoub Tabia Boukhanefis Tethalimet Belarbi Ain El Berd Sidi Hamadouche Hassi Zahana Benbadis	Août 2013 Août 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Septembre 2013 Octobre 2013 Octobre 2013 Octobre 2013
Tlemcen	Tlemcen	Maghnia Ouled Mimoun Sidi-Abdelli Bensekrane Remchi	Août-septembre 2014 Août-septembre 2014 Août-septembre 2014 Août-septembre 2014 Août-septembre 2014
Aïn Temouchent	Hammam Bouhdjar	Aïn el Arba	Décembre 2014

Cimetière chrétien de Sidi Bel Abbès **Cimetière central de regroupement**

Les opérations de regroupement des cimetières chrétiens de la wilaya de Sidi Bel Abbès se sont déroulées d'août à octobre 2013. Elles ont concerné les cimetières suivants :

- Ain El Berd
- Belarbi
- Benbadis
- Boukhanefis
- Hassi Zahana
- Lamtar
- Sidi Ali Benyoub
- Sidi Hamadouche
- Sidi Khaled
- Sidi Lahcene
- Tabia
- Teghalimet
-

Au total 2 762 sépultures ont été traitées et 4 177 restes mortels exhumés.

3 ossuaires ont été construits au Cimetière chrétien de Sidi Bel Abbès :

L'ossuaire n° 1 contient les restes mortels des cimetières de Lamtar, Sidi Khaled et Sidi Lahcène.

L'ossuaire n° 2 contient les restes mortels des cimetières de Sidi Ali Benyoub, Tabia, Boukhanéfis, Teghalimet, Belarbi, Ain El Berd et Sidi Hamadouche.

L'ossuaire n° 3 contient les restes mortels des cimetières de Benbadis et Hassi-Zahana.



Construction des 3 ossuaires



Plaques posées sur les 3 ossuaires

Cimetière chrétien de Hammam Bouhdjar **Cimetière central de regroupement**

L'opération de regroupement du cimetière chrétien d'Aïn El Arba s'est déroulée en décembre 2014. Les restes mortels ont été placés dans le caveau-ossuaire du Cimetière chrétien de Hammam Bouhdjar dans la wilaya d'Aïn Temouchent.

Une stèle avec plaque commémorative a été réalisée sur le site du cimetière d'Aïn El Arba.



Cimetière chrétien de Tlemcen **Cimetière central de regroupement**

Les opérations de regroupement des cimetières chrétiens de la wilaya de Tlemcen se sont déroulées en août-septembre 2014. Elles ont concerné les cimetières suivants :

- Bensekrane
- Maghnia
- Ouled Mimoun
- Remchi
- Sidi-Abdelli

Au total, 1 483 sépultures ont été traitées et 2 292 restes mortels exhumés.

Les 377 caisses contenant les restes mortels provenant des 3 cimetières de Maghnia, d'Ouled Mimoun et de Sidi Abdelli ont été placées dans l'ossuaire au Cimetière chrétien de Tlemcen.

Les 126 caisses contenant les restes mortels provenant des 2 cimetières de Bensekrane et de Remchi ont été placées dans le columbarium au Cimetière chrétien de Tlemcen.

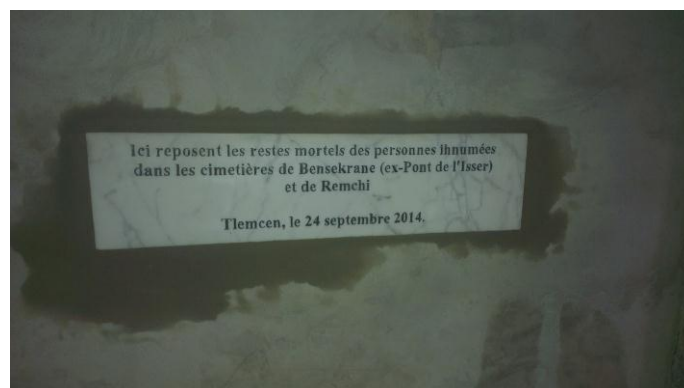
Le columbarium contient également les restes mortels provenant des cimetières d'Ain Tellout, Ain Fezza, Négrier, Mansanar, Sebdou et El Aricha. Le regroupement de ces 6 cimetières a été effectué entre 1969 et 1975.



Entrée du columbarium



Caisses rangées dans le columbarium



ici reposent les restes mortels des personnes inhumées
dans les cimetières de Bensekrane (ex-Pont de l'Isser)
et de Remchi

Tlemcen, le 24 septembre 2014.

CIMETIERES JUIFS

CIMETIERES JUIFS

59 cimetières juifs et 11 cimetières mixtes ont été recensés par les autorités algériennes en 2003, soit 50807 sépultures juives. L'opérateur chargé des travaux en Algérie en a recensé 79 en 2014.

Conformément à la position de principe du Consistoire Central de ne pas autoriser le regroupement de sépultures juives, les différents arrêtés de 2004, 2007 et 2011 n'ont comporté aucun cimetière juif, nos consulats ne se sont limités qu'à des travaux d'entretien des différents cimetières juifs.

Le Consistoire central, toutefois, a souhaité, en février 2014, qu'une mission préalable d'identification des sépultures juives soit organisée, lors des regroupements prévus en 2014.

Un représentant du Consistoire Central a effectué des missions préalables d'identification des sépultures juives à Alger et Oran en avril 2014, et à Annaba en juin 2014. Il a ainsi visité les cimetières chrétiens devant être regroupés en 2014, ainsi que les cimetières juifs, accompagné par un représentant du Consulat compétent et de l'entreprise en charge des regroupements.

Les 87 cimetières chrétiens et juifs visités ont permis de constater l'état déplorable de ces cimetières envahis par la végétation, caveaux profanés, sépultures cassées, aucun gardiennage, difficulté dans la majorité des cas d'identifier les sépultures (absence de pierre tombale, de registres). Par ailleurs, les cimetières juifs, jouxtant les cimetières chrétiens à regrouper, contiennent très peu de tombes, ceux-ci n'étant plus utilisés ou visités depuis l'indépendance de l'Algérie.

A la suite de ce constat, le Président du Consistoire a décidé de s'associer aux opérations de regroupement des cimetières, tout en veillant au respect de la tradition juive sur le traitement des sépultures.

Le Consulat Général de France à Alger a lancé en 2014 une opération de recensement des sépultures juives sur le territoire algérien. Un crédit de 15 000 € a été alloué pour le règlement de l'entreprise en charge de ce recensement. 79 cimetières ou carrés juifs ont été recensés.

Une réunion a eu lieu à Alger le 6 mai 2015 en présence du Sous-Directeur de l'administration des Français, du Consul Général adjoint à Alger, du Consistoire central ainsi que de l'entreprise en charge des opérations de regroupement de cimetières dans toute l'Algérie.

A la suite de cette réunion, a été établi une liste de 25 cimetières qui pourraient être regroupés dans 14 cimetières de regroupement, soit plus de 1 000 tombes qui seraient à transférer. Les modalités techniques et financières de ces regroupements restent à définir.

TRAVAUX 2015

CIRCONSCRIPTION D'ALGER

Au titre de l'année 2015, le Consulat de France à Alger a programmé les travaux de regroupement de 6 cimetières.

Ces travaux concerneront, dans le département d'Alger, le regroupement au sein du Cimetière chrétien d'El Biar des restes mortels provenant des cimetières de :

- Mahelma
- Rahmania
- Saoula
- Souidania
- Staoueli
- Zeralda

Le Consulat Général de France a également prévu des travaux d'entretien de plusieurs cimetières.

Montant prévu : 175 000 €

CIRCONSCRIPTION D'ANNABA

Au titre de l'année 2015, le Consulat Général de France à Annaba a programmé les travaux de regroupement de 6 cimetières :

Ces travaux concerneront, dans le département de Skikda, le regroupement au sein du Cimetière chrétien de Skikda des restes mortels provenant des cimetières de :

- Ain Bouziane
- Bekkouche Lakhdar
- El Haddaïk
- Emdjez Edchich
- Essebt
- Salah Bouchaour (1)

Montant prévu : 59 743,80 €

Entretien

- 1) Travaux de débroussaillage des cimetières d'Annaba et de Constantine (juifs et chrétiens).
- 2) Réhabilitation partielle des cimetières d'Annaba et Constantine (juifs et chrétiens)
- 3) Travaux de soutènement des murets de fixation des tombes du cimetière juif de Constantine.

Montant prévu : 46 000 €

- (1) Le Cimetière chrétien de Salah Bouchaour a totalement disparu, recouvert par des habitations et un terrain de football. Le Consulat Général de France à Annaba préconise l'abandon du regroupement de ce cimetière et attend la décision des autorités locales.

CIRCONSCRIPTION D'ORAN

Au titre de l'année 2015, le Consulat Général de France à Oran a programmé les travaux de regroupement de 5 cimetières.

Les opérations de regroupement se sont déroulées en mai 2015. Ces travaux ont concerné le regroupement au sein du Cimetière chrétien d'Aïn Temouchent des restes mortels provenant des cimetières de :

- Al Amria
- Aghlal
- Ain Kihel
- Ain Tolba
- Terga

Au total, 897 sépultures ont été traitées et 1 436 restes mortels exhumés.

Les restes mortels ont été placés dans l'ossuaire du cimetière chrétien d'Aïn Temouchent.

Montant : 69 200 €

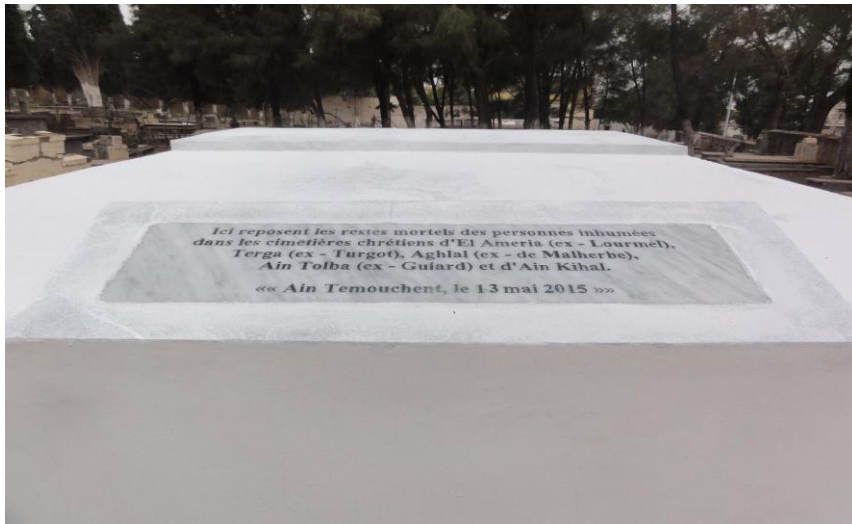
Le Consulat Général de France à Oran a ainsi terminé les 32 regroupements prévus au titre des arrêtés des 23 juin et 21 octobre 2011, relatifs au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie.

Il a été également procédé à la remise en état des 17 caveaux profanés au Cimetière d'Aïn Temouchent. Ces caveaux ont été rebouchés par des dalles en béton.

Le Consulat Général de France à Oran a également prévu des travaux d'entretien du cimetière juif d'Oran.



Remise en état des caveaux profanés au Cimetière d'Aïn Temouchent



Plaque posée sur l'ossuaire du Cimetière chrétien d'Aïn Temouchent

**REGROUPEMENTS
PREVUS
2016-2017**

CIRCONSCRIPTION D'ALGER

Au titre des années 2016-2017, le Consulat de France à Alger a programmé les travaux de regroupement de 11 cimetières.

- 5 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien d'El'Harrach
 - . Ain-Taya
 - . Bordj-El-Bahri
 - . Bordj-El-Kifan
 - . Dar-El-Beida
 - . Reghaia
- 2 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien de Bru (1)
 - . Bir-Khadem
 - . Bir-Mourad-Rais
- 1 cimetière à regrouper au Cimetière chrétien de Cherchell
 - . Bou Ismail
- 3 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien de Tizi Ouzou (2)
 - . Ain-El-Hammam
 - . Azzefoune
 - . Draa-El-Mizane

Coût prévisionnel de ces opérations : 320 000 €

(1) Les sépultures des cimetières chrétiens de Bir-Khadem et de Bir-Mourad ne pourront être transférées au Cimetière chrétien de Bru, faute de place suffisante. Elles devraient donc être transférées au Cimetière chrétien de Kouba qui offre l'espace utile pour accueillir ces sépultures.

Nous sommes dans l'attente de l'accord des autorités algériennes à cette nouvelle proposition.

(2) Les regroupements des cimetières chrétiens d'Aïn El Hammam, Azzefoun et Draa El Mizane au Cimetière chrétien de Tizi Ouzou ne pourront être accomplis que si les conditions sécuritaires le permettent.

CIRCONSCRIPTION D'ANNABA

Au titre des années 2016-2017, le Consulat de France à Annaba a programmé les travaux de regroupement de 18 cimetières.

- 2 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien de Jijel
 - . Taher
 - . Ziama Mansouriah
- 4 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien de Mila
 - . Mila « partiel, sur place »
 - . Tadjenanet
 - . Tiberquent
 - . Zeghaia
- 4 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien d'Oum El Bouaghi
 - . Ain Babouche
 - . Ain Kercha
 - . Ain Mila
 - . Oum-El-Bouaghi
- 6 cimetières à regrouper au Cimetière chrétien de Sétif
 - . Ain Arnat
 - . Ain Arnat Bouhira
 - . Ain Lahdjar
 - . Beni Aziz
 - . Beni Fouda
 - . El Ouricia

Coût prévisionnel de ces opérations : 216 000 €

BUDGET

**Tableau récapitulatif des dépenses engagées à Alger
2005 – 2014**

	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>TOTAL</i>
<i>ENTRETIEN</i>	19 305,00	86 503,87	63 780,84	77 329,98	77 220,00	21 270,00	90 493,00	45 346,86	11 965,59	58 835,09	552 050,23
<i>RENOVATION</i>	98 757,10	91 626,36	61 921,34	27 291,89	néant	néant	6 500,00	néant	32 954,41	néant	319 051,10
<i>REGROUPEMENT</i>	28 122,82	118 142,39	99 166,89	néant	néant	néant	néant	129 381,30	156 464,46	184 609,76	715 887,62
<i>TOTAL MONTANT ENGAGE</i>	146 184,92	296 272,62	224 869,07	104 621,87	77 220,00	21 270,00	96 993,00	174 728,16	201 384,46	243 444,85	1 586 988,95

**Tableau récapitulatif des dépenses engagées à Annaba
2005 - 2014**

	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>TOTAL</i>
<i>ENTRETIEN</i>	14 907,18	20 603,00	4 535,00	17 979,63	8 422,04	17 463,00	15 067,72	26 557,77	18 160,24	14 061,22	157 756,80
<i>RENOVATION</i>	109 937,39	43 330,00	97 610,00	36 659,97	55 952,72	néant	2 792,79	néant	8 102,09	12 857,38	367 242,34
<i>REGROUPEMENT</i>	néant	89 067,00	47 140,00	128 325,18	néant	néant	néant	74 815,13	86 968,76	48 364,62	474 680,69
<i>TOTAL MONTANT ENGAGE</i>	124 844,57	153 000,00	149 285,00	182 964,78	64 374,76	17 463,00	17 860,51	101 372,90	113 231,09	75 283,22	999 679,83

**Tableau récapitulatif des dépenses engagées à Oran
2008 - 2014**

	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>TOTAL</i>
<i>ENTRETIEN</i>	néant	néant	7 681,05	12 519,00	6 609,56	6 161,69	néant	32 971,30
<i>RENOVATION</i>	néant	néant	27 520,05	7 197,75	néant	néant	néant	34 717,80
<i>REGROUPEMENT</i>	186 925,00	276 217,00	102 812,58	177 079,25	119 195,25	151 039,59	139 999,28	1 153 267,95
<i>TOTAL MONTANT ENGAGE</i>	186 925,00	276 217,00	138 013,68	196 796,00	125 804,81	157 201,28	139 999,28	1 220 957,05

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES
2005 - 2014
Alger - Annaba - Oran

	<i>Travaux</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>TOTAL</i>
<i>ALGER</i>	ENTRETIEN	19 305,00	86 503,87	63 780,84	77 329,98	77 220,00	21 270,00	90 493,00	45 346,86	11 965,59	58 385,09	552 050,23
	RENOVATION	98 757,10	91 626,36	61 921,34	27 291,89	néant	néant	6 500,00	néant	32 954,41	néant	319 051,10
	REGROUPEMENT	28 122,82	118 142,39	99 166,89	néant	néant	néant	néant	129 381,30	156 464,46	184 609,76	715 887,62
<i>ANNABA</i>	ENTRETIEN	14 907,18	20 603,00	4 535,00	17 979,63	8 422,04	17 463,00	15 067,72	26 557,77	18 160,24	14 061,22	157 756,80
	RENOVATION	109 937,39	43 330,00	97 610,00	36 659,97	55 952,72	néant	2792,79	néant	8 102,09	12 857,38	367 242,34
	REGROUPEMENT	néant	89 067,00	47 140,00	128 325,18	néant	néant	néant	74 815,13	86 968,76	48 364,62	474 680,69
<i>ORAN</i>	ENTRETIEN	néant	néant	néant	néant	néant	7 681,05	12 519,00	6 609,56	6 161,69	néant	32 971,30
	RENOVATION	néant	néant	néant	néant	néant	27 520,05	7 197,75	néant	néant	néant	34 717,80
	REGROUPEMENT	néant	néant	néant	186 925,00	276 217,00	102 812,58	177 079,25	119 195,25	151 039,59	139 999, 28	1 153 267,95
	TOTAL	271 029,49	449 272,62	374 154,07	474 511,65	417 811,76	176 746,68	311 649,51	401 905,87	471 816,83	458 727, 35	3 807 625,83

FONDS DE CONCOURS

ABONDEMENTS REÇUS EN 2004

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
33	Gironde	BORDEAUX 33800	10 000
66	Pyrénées-Orientales	SAINTE MARIE LA MER 66470	150
		TORREILLES 66440	100
		SAINT-NAZAIRE 66570	150
		Total	10 400

ABONDEMENTS REÇUS EN 2005

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
66	Pyrénées-Orientales	SAINTE MARIE LA MER 66470	150
66	Pyrénées-Orientales	TORREILLES 66440	100
66	Pyrénées-Orientales	SAINT-NAZAIRE 66570	150
66	Pyrénées-orientales	THUIR 66300	500
66	Pyrénées-Orientales	SALEILLES 66280	1 500
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE 13000	16 000
26	Drôme	VALENCE 26000	3 000
94	Val-de-Marne	MAISONS-ALFORT 94 700	2 300
34	Hérault	BEZIERS 34500	1 000
95	Val-d'Oise	TAVERNY 95150	1 000
31	Haute-Garonne	TOULOUSE 31000	10 000
83	Var	SIX-FOURS-LES-PLAGES	15 000
31	Haute-Garonne	TOULOUSE 31000	10 000
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE 13000	16 000
		Total	76 700 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2006

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE 13000	16 000
30	Gard	NIMES 30000	5 000
31	Haute-Garonne	TOULOUSE 31000	10 000
		REGION ALSACE	3 000
33	Gironde	BORDEAUX 33000	10 000
		Total	44 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2007

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE 13000	16 000
		Conseil Régional ALSACE	3 000
		Total	19 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2008

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
75	Seine	PARIS 75000	10 000
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000
		Conseil Régional ALSACE	3 000
			29 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2009

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000
		Conseil Régional ALSACE	3 000
			19 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2010

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000
		Conseil Régional ALSACE	3 000
			19 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2011

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000
06	Alpes Maritimes	CAGNES SUR MER	5 000
06	Alpes Maritimes	NICE	28 000
			49 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2012

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000
13	Bouches-du-Rhône	SAINT CHAMAS	1 000
13	Bouches-du-Rhône	TOULON	10 000
84	Vaucluse	CAVAILLON	1 000
			28 000 €

ABONDEMENTS REÇUS EN 2013

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000

ABONDEMENTS REÇUS EN 2014

DEPARTEMENTS		Collectivités versantes	Montant de la somme versée (en €)
13	Bouches-du-Rhône	MARSEILLE	16 000

Total des contributions des collectivités territoriales 2004/2014 : 326.100 €